

Le 8 avril 2019

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Parties intéressées (voir liste ci-jointe)

Stéphanie Caron
Chef – Affaires réglementaires et gestion
documentaire
Direction principale – Affaires
réglementaires et approvisionnements en
électricité
75, boul. René-Lévesque Ouest
22^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone: (514) 879-6226
Courriel : caron.stephanie@hydro.qc.ca

**Objet : Séance de travail sur la structure cible du tarif DP
(suivi de la décision D-2018-025)**

Mesdames,
Messieurs,

Dans la décision D-2018-025 (dossier R-4011-2017), la Régie de l'énergie (la « Régie ») a demandé au Distributeur, au paragraphe 742, de tenir une séance de travail avec les personnes intéressées afin de déterminer une nouvelle structure cible pour le tarif DP.

Par la présente, le Distributeur informe la Régie et les parties intéressées qu'il souhaite tenir cette rencontre le **17 mai 2019 à 9h00** aux bureaux de la Régie, cette dernière ayant bien voulu mettre la salle Riopelle à la disposition du Distributeur.

Lors de cette rencontre, le Distributeur rappellera les principes à considérer pour l'établissement de la structure cible pour le tarif DP et les préoccupations soulevées dans le cadre du dossier R-4011-2017. Il fera également état de ses constats sur le tarif DP actuel. De plus, le Distributeur présentera des scénarios alternatifs à la structure cible initialement proposée sur la base de ces principes et préoccupations. Une attention particulière sera portée aux impacts de ces scénarios sur la clientèle visée.

Des périodes d'échanges et de commentaires sont prévues lors de cette rencontre. De plus, les parties intéressées auront l'occasion, par la suite, de préciser par écrit leurs préoccupations et d'indiquer parmi les scénarios présentés celui ou ceux qu'elles privilégient. Ces informations recueillies lors de la rencontre et obtenues par écrit permettront au Distributeur de préparer sa proposition, laquelle sera présentée au cours de l'été dans le cadre du dossier tarifaire 2020-2021.

Le Distributeur vous demande de lui transmettre par courriel, et ce, avant le **15 avril** prochain, le nom et les coordonnées des analystes qui participeront à cette séance de travail à l'adresse suivante :

ARdossiersreglementaires@hydro.qc.ca

Afin de faciliter le déroulement de la rencontre, le Distributeur invite les participants à prendre connaissance au préalable de la décision D-2018-025, plus précisément des paragraphes 722 à 745 qui résument les enjeux liés à la structure cible du tarif DP. Pour plus de détails, le Distributeur vous réfère aux pages 22 à 42 de la pièce HQD-13, document 2 (B-0047) du dossier R-4011-2017. Le document de présentation sera envoyé au cours de la semaine précédant la rencontre.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, mes plus sincères salutations.



Stéphanie Caron, Chef – Affaires réglementaires et gestion documentaire

c.c Louise Trépanier, chef – Tarification

Liste des parties intéressées

ACEF de Québec, M^e Denis Falardeau
GRAME, M^e Marc Bishai
OC, M^e Éric McDevitt David
RNCREQ, M^e Prunelle Thibault-Bédard
UC, M^e Hélène Sicard
UPA, M^e Marie-Andrée Hotte
